

**Gélinas, Monique (BAPE)**

**De:** Arsenault, François [Francois.Arsenault@stm.info] **Date:** mer. 2009-05-13 11:43  
**À:** complexe-turcot@bape.gouv.qc.ca  
**Cc:** Gendron, Benoit; Bussiere, Jacques; 'davidtherrien@ville.montreal.qc.ca'; Paradis, Odile  
**Objet :** complément d'information - STM  
**Pièces jointes :**

**262** **DB12**  
 Projet de reconstruction du complexe Turcot  
 à Montréal, Montréal-Ouest et Westmount  
**Montréal** **6211-06-124**

À L'ATTENTION DE MME MONIQUE GÉLINAS

Bonjour,

Lors des audiences du BAPE d'hier soir, j'ai été questionné par le président de la commission sur les consultations effectuées par le promoteur auprès de la STM dans le dossier du complexe Turcot, plus spécifiquement au sujet de l'élaboration des voies réservées pour autobus. J'aimerais donc informer la commission des discussions entre le MTQ et la STM au cours des dernières années concernant le dossier.

Suite à des vérifications internes, voici le portrait des entretiens entre les deux organismes sur le sujet:

- Lors des consultations auprès des partenaires du milieu effectuées par le MTQ, la STM a exprimé ses besoins concernant une voie réservée dans le corridor autoroutier;
- Suite à ces consultations, le MTQ a déposé un projet qui n'incluait aucune mesure de transport en commun (TEC) dans le corridor autoroutier, à l'exception de l'emprise pour l'éventuelle navette ferroviaire. Les mesures TEC étaient déplacées sur le réseau artériel de la Ville de Montréal, sur la rue Notre-Dame;
- Par la suite, au cours de l'année 2008, la STM a de nouveau souligné au MTQ les besoins en infrastructures pour les services rapides et express par autobus entre l'ouest de l'île et le centre-ville (ensemble du corridor);
- Dans la deuxième moitié de 2008, le MTQ nous a rencontré pour proposer des voies réservées aménagées sur les accotements. Il s'agissait uniquement de discussions concernant l'élargissement des accotements de 3 à 3,5 mètres pour y faire circuler les autobus lors des périodes de pointe, et aucun plan n'a été présenté concernant cette solution. Par ailleurs, la STM a questionné l'efficacité opérationnelle réelle de cette mesure;
- À notre initiative, la STM et le MTQ collaborent depuis mars 2009 pour étudier des mesures de mitigation nécessaires afin de réduire l'impact du chantier sur le réseau de transport en commun. Cette démarche fait suite aux impacts subit en 2008 lors des travaux de sécurisation dans le complexe Turcot et sur l'A-720. La collaboration dans ce dossier concerne uniquement les mesures de mitigation pendant la période des travaux et non la solution TEC permanente du concept final;
- Le 20 avril, lors de la première soirée d'information du BAPE sur le complexe Turcot, la STM a appris que le MTQ prévoyait des voies réservées centrales bidirectionnelles dans l'emprise autoroutière. Le MTQ n'a jamais présenté cette solution à la STM avant le 20 avril, ni avant le début des audiences publiques le 11 mai;
- À notre demande, le MTQ doit présenter à la STM les détails de cette solution lors d'une rencontre dans les prochains jours. Ce sera la première fois qu'on nous présente les plans de cette solution.

J'espère que ces éléments d'information répondront au questionnement de la commission suite à la séance d'hier. Si toutefois vous désirez obtenir plus de détails sur le dossier, je vous invite à communiquer avec M. Jacques Bussière, directeur d'études - planification des transports, qui est responsable des études sur les voies réservées et les mesures préférentielles pour bus. Vous pouvez le rejoindre au (514) 280-5021 ou par courriel à [jacques.bussiere@stm.info](mailto:jacques.bussiere@stm.info)<<mailto:jacques.bussiere@stm.info>>.

Salutations distinguées.

François Arsenault, conseiller  
 Planification et développement des réseaux  
 Société de transport de Montréal  
 Tél.: (514) 280-8153, téléc.: (514) 280-5333